

Comme l'année dernière, les prisonniers ont été employés à défricher ; en outre, ils ont creusé 4, 150 pieds de fossés et canaux, de 4 à 6 pieds de profondeur.

En vous faisant ce rapport, je dois appeler votre attention sur les délais que nous éprouvons presque toutes les fois qu'il nous faut obtenir du département des Travaux publics quelques dépenses d'argent. Je suggérerais, car ces délais nuisent beaucoup à la régularité du fonctionnement de cette institution, de charger le préfet de la direction de toutes les petites réparations, de toutes les petites dépenses nécessaires qui sont aujourd'hui sous le contrôle des Travaux publics. Il est extrêmement incommode et fâcheux d'attendre comme nous sommes obligés de le faire maintenant, quand il s'agit de sommes minimes à dépenser pour des améliorations urgentes. Certains travaux qui auraient dû, qui auraient pu se faire il y a déjà bien des semaines, ne sont pas encore commencés.

Les chapelles sont encombrées ; il faudrait les agrandir immédiatement.

J'ai déjà signalé l'avantage que nous trouverions à avoir une boulangerie dans l'établissement. Le pain nous coûterait, je puis dire, moitié moins cher qu'à présent.

La fourniture d'eau aux ateliers est loin d'être suffisante. L'alimentation se fait au moyen d'un branchement qui part du grand tuyau, en arrière de l'édifice ; et en cas d'incendie, elle serait trop peu abondante pour être utile. Nous ne pouvons guère compter que sur nos deux extincteurs Babcock, qui sont placés dans le pénitencier même. Il y a quelque temps, j'ai demandé deux autres de ces extincteurs pour les ateliers. Nous pourrions avoir une bonne fourniture d'eau si l'on posait un plus gros tuyau, partant d'un point plus élevé du ravin. L'aide-mécanicien a examiné les lieux ; mais jusqu'à présent rien de plus n'a été fait. Je vous prie très instamment de tenir compte de ce que je viens de dire : l'approvisionnement d'eau est une chose si importante. J'ajoute qu'avec les dispositions actuelles, il peut même très bien arriver que nous manquions tout à fait d'eau. Du reste nous en avons besoin, non seulement pour les usages que j'ai mentionnés, mais aussi pour l'irrigation de nos terres sur plusieurs points.

Un profond ravin occupe une très notable portion de la réserve du pénitencier. Toute la terre que nous avons entourée d'une clôture est défrichée. Il y a derrière l'asile provincial des aliénés, et à côté de notre réserve, un terrain appartenant au gouvernement, et que, s'il était joint à notre réserve et enclos, donnerait du travail à un grand nombre de prisonniers pendant plusieurs années ; c'est une pièce de terre très propre à la culture. En pareil cas, le ravin pourrait être utilisé, dans une certaine mesure, avec une clôture qu'on y mettrait. Dans l'état actuel des lieux, il n'est pas sûr de faire travailler beaucoup de détenus de ce côté.

Quoique le département des travaux publics ait fait un appel de soumissions pour la construction de cottages pour les gardes, les travaux ne sont pas encore commencés. Tous les ans, depuis l'établissement de ce pénitencier, je suis revenu sur la nécessité de ces habitations. La plupart de nos gardes sont obligés d'avoir leur demeure à la ville, située à plus d'un mille d'ici, et cela entraîne pour eux des dépenses vraiment trop fortes et dont ne les dédommagent pas leurs salaires actuels. Tant que durera cet inconvénient, cette cause de découragement, il ne sera guère possible de conserver longtemps les hommes choisis qu'il nous faut. Ceux qui font de bons gardiens sont presque toujours propres à remplir des emplois plus agréables et plus avantageux.

L'immigration commence à peine dans cette province, et cependant notre population criminelle augmente rapidement. Le chemin de fer est presque achevé du côté des montagners Rocheuses, et ce pénitencier doit être en état de recevoir un nombre de prisonniers bien supérieur à celui qu'on avait prévu à son ouverture. J'espère donc que vous voudrez représenter au gouvernement combien il est urgent d'agrandir les bâtiments. Les cellules ont toujours été occupées depuis mon dernier rapport, y compris les cellules de punition, dans lesquelles je me suis vu obligé de mettre jusqu'à quatre détenus à la fois. Jugez s'il est difficile de faire observer la discipline et de maintenir l'ordre dans de telles conditions. Et cependant, j'ai le plaisir de pouvoir vous annoncer que la conduite générale des prisonniers a été bonne, à l'exception d'une tentative de révolte qui eut lieu le 17 avril dernier, et dont je vous écris alors tous les détails.